

Communiqué

Oka : Une mine sur papier qui mine le trésor québécois Après 12 ans de palabres et deux séances de défoulement du BAPE Il est temps que la farce s'arrête

Montréal, le 26 novembre 2007 – La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau – **Eau Secours!** et le **Comité de citoyens d'Oka** reviennent à la charge et demandent que le ministère de l'Environnement mette fin aux attentes du promoteur qui tente depuis plus de dix ans d'ouvrir une mine de niobium à Oka et annonce une fois pour toutes le refus du ministère d'émettre un certificat de pollution à cette entreprise.

Référendum

Il y a déjà plus de dix ans, des okois et des okoises ont manifesté leur désaccord à l'implantation d'une mine de niobium sur les terres d'un des plus beaux jardins du Québec. Cette inquiétude de la première heure s'est concrétisée par un rejet à 62% de ce projet minier lors d'un référendum, tenu en vertu d'un décret gouvernemental, en avril 2000, auprès de la population concernée d'Oka.

Malgré ce rejet très clair, la mairie d'Oka n'a pas tenu compte de ce référendum et le promoteur a persisté à vouloir imposer son projet. Dans ce combat de David contre Goliath, le Comité de citoyens d'Oka n'a cessé depuis dix ans de questionner ce projet et d'exiger des études environnementales complètes et indépendantes. Il a également sensibilisé les différents intervenants aux conséquences néfastes non seulement pour l'environnement, mais aussi pour l'avenir économique, dans ce cas agro-touristique, d'Oka et de sa région.

Déductions d'impôt

Des centaines d'investisseurs ont engouffré dans ce projet des milliers de dollars depuis une dizaine d'années. Il est évident qu'avec les programmes gouvernementaux, ces investissements à pertes sont déductibles d'impôt. Alors cette mine sur papier ne sert-elle qu'à permettre des déductions d'impôt?

C'est au vérificateur général du Québec, à qui la question sera posée dans les jours qui suivent, qui devra y répondre.

Des études à gogo

À ce jour, aucune étude complète et indépendante n'a été faite sur l'ensemble de ce projet. Seules les données du promoteur servent d'analyse pour les fonctionnaires du ministère de l'Environnement ou ont servi lors des deux BAPE partiels que des ministres de l'Environnement ont décrétés dans le passé.

Récemment, le ministère exigeait encore un nouveau rapport. Il s'agit de celui de **la firme Golder**. La Coalition *Eau Secours!* l'a étudié en détails. De bonne crédibilité, l'étude nous apprend par déduction que si la mine avait été en opération selon les règles des études précédentes, les citoyens vivraient en milieu pollué.

Le droit de refus

Le refus de la population okoïse d'accueillir un projet minier dans son environnement agro-touristique de haut niveau est endossé par de nombreux autres intervenants locaux, régionaux et nationaux, qui en toute connaissance de cause appuient la détermination des citoyens:

François Desrochers, député provincial de Mirabel

Mario Laframboise, député fédéral d'Argenteuil/Papineau/Mirabel

Marie-Martine Bédard, Parti Vert du Canada

Denise Beaudoin, ex-député provincial de Mirabel

La Coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau *Eau Secours !*

La Fédération Outaouais-Laurentides de l'Union des producteurs agricoles

Le Comité de citoyens d'Oka

Le Comité de citoyens de Deux-Montagnes

Le Comité de citoyens de Pointe-Calumet

Le Conseil central CSN des Laurentides

Le Conseil de bande de Kanesatake

Le groupe Mining Watch

Le syndicat de l'enseignement de la Seigneurie des Mille-Îles

Le syndicat de base de l'Union des producteurs agricoles de Deux-Montagnes

La Commission scolaire de la Seigneurie des Mille-Îles

Le Syndicat de l'enseignement du secondaire des Basses-Laurentides

Depuis quelques semaines, Eau Secours! et le comité de citoyens d'Oka ont distribué un dépliant faisant le point sur l'ensemble du dossier à la population okoïse, ainsi qu'au Conseil des ministres et à plusieurs députés de l'opposition.

Il est temps de donner l'heure juste aux citoyens. Plus on prospecte, plus on creuse ce projet minier, plus on découvre de nouveaux filons de questions sans réponses. Après plus de douze ans, le promoteur n'a toujours pas réussi à faire une preuve hors de tout doute raisonnable de l'innocuité de cette mine sur l'environnement et la qualité de vie d'Oka et de sa région. C'est pour toutes ces raisons que nous considérons que le projet de mine de niobium à Oka doit être abandonné. Devant un refus du promoteur d'abandonner son projet et d'aller prospecter ailleurs, nous exigeons de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs une étude environnementale complète et indépendante sur tous les aspects de ce projet minier et sur leurs interrelations ou encore de tout simplement mettre fin aux attentes du promoteur.